

Le Maire  
Président de la Communauté de Communes du  
Sud-Gironde

L'Adjoint au Maire  
Chargé de la Tranquillité Publique

Ph.P/SC/BC/N° 168

Madame, Monsieur,  
Président(e) association  
33210 LANGON

Langon, le 26 Juin 2017

Madame, Monsieur,

Vous présidez une association déclarée et (ou) vous êtes susceptible d'organiser des manifestations sur notre Commune.

Nous vous rappelons que, conformément à la Note de Monsieur le Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la Gironde, en date du 24 mars 2017, la responsabilité de la sécurité d'un événement relève des organisateurs de manifestations.

Pour vous aider dans votre tâche et parvenir à une vision commune de cette nécessaire sécurisation nous vous adressons une synthèse de la procédure à suivre, avec les informations à communiquer à la Mairie (Assistante du Maire).

**I- L'organisation d'événements :**

- Manifestations accueillant moins de **2000 ou moins 5000 personnes** en simultané : renseigner le formulaire (annexe I) et l'adresser au Maire de LANGON ;
- Manifestations sportives, récréatives ou culturelles accueillant plus de **5000 personnes** en simultané : compléter le formulaire (annexe II) et l'adresser au Maire de LANGON, **au moins deux mois avant la date de la manifestation.**

**II-Protection des lieux de grande affluence et des bâtiments communaux :**

- Application stricte des mesures VIGIPIRATE en vigueur :

- \* surveillance et contrôle des accès des personnes, des véhicules et des objets entrants.
- \* attention particulière aux véhicules stationnés et signalement le cas échéant à la Gendarmerie.
- \* sensibilisation du personnel au respect des consignes de sécurité.
- \* signalement immédiat à la Gendarmerie de tout colis suspect ou abandonné.

Nous vous remercions de bien vouloir nous rendre compte de toutes difficultés que vous pourriez rencontrer. Nos services se tiennent à votre disposition pour toute demande complémentaire et pour vous accompagner dans cette nécessaire mobilisation au service de la sécurité de nos concitoyens.

Comptant sur vous et restant à votre écoute,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les plus distingués.



Philippe PLAGNOL

Serge CHARRON

**Copie :**

- au commandant de la Brigade de Gendarmerie
- à la Police Municipale.

**Pièces jointes :**

ANNEXES I et II